



Doc. 13842

01 juillet 2015

Créer une Europe sans clivages

Proposition de résolution

déposée par M. Tobias ZECH et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Un des objectifs déclarés du Conseil de l'Europe, lors de la célébration de son 50^e anniversaire, en 1999, était «... de construire une Europe sans clivages tout en préservant la plus grande richesse de notre continent, qui est sa diversité linguistique, ethnique, nationale et culturelle». D'après la Directive 488 de l'Assemblée parlementaire, le but était de définir les exigences générales imposables à tout pays souhaitant faire partie de l'Organisation. En outre, l'Assemblée a élaboré, pour chacun des pays candidats, des conditions spécifiques préalables à l'adhésion. Ces exigences devenaient contraignantes avec la ratification des documents d'adhésion pour chacun des pays, y compris les «déclarations» et les «lettres» pertinentes. Une situation comparable s'est présentée quand ces pays ont demandé à devenir membres de l'Union européenne.

Il semblerait toutefois que la procédure se soit arrêtée là. Souvent, les obligations et les engagements pris sont restés lettre morte. Dans certains Etats membres du Conseil de l'Europe, l'on a même assisté à une aggravation des tensions ethniques.

Il faut réagir à temps, pas quand il est trop tard.

L'Assemblée devrait donc analyser dans quelle mesure chaque Etat membre respecte, 20 ans ou davantage après son adhésion, ses engagements énoncés dans les avis de l'Assemblée. Une loi ou un accord n'a de valeur que s'il est respecté. Il y a des graves lacunes sur ce plan. Le respect et la dignité présents et futurs du Conseil de l'Europe dépendent de nous: nous pouvons garantir que les obligations soient respectées.

En Europe, il n'y a pas de citoyens et de pays de première et de deuxième classe. Les mêmes normes devraient être applicables à tous les Etats membres, indépendamment de la couleur politique, de la nationalité ou de la religion. Nous devons tous nous sentir concernés par l'objectif mentionné ci-dessus parce qu'il concerne aussi la légitimité de nos institutions.

Signé (voir au verso)



*Signé*¹:

ZECH Tobias, Allemagne, PPE/DC
ÅBERG Boriána, Suède, PPE/DC
AGRAMUNT Pedro, Espagne, PPE/DC
BADEA Viorel Riceard, Roumanie, PPE/DC
FISCHER Axel E., Allemagne, PPE/DC
GHASEMI Tina, Suède, PPE/DC
GROZDANOVA Dzhema, Bulgarie, PPE/DC
HARANGOZÓ Gábor, Hongrie, SOC
KORODI Attila, Roumanie, PPE/DC
KOVÁCS Elvira, Serbie, PPE/DC
LAVESSON Olof, Suède, PPE/DC
NÉMETH Zsolt, Hongrie, PPE/DC
O'REILLY Joseph, Irlande, PPE/DC
PREDA Cezar Florin, Roumanie, PPE/DC
REIMANN Maximilian, Suisse, ADLE
ŠEPIĆ Senad, Bosnie-Herzégovine, PPE/DC
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC
XUCLÀ Jordi, Espagne, ADLE
ZALISHCHUK Svitlana, Ukraine, PPE/DC

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste